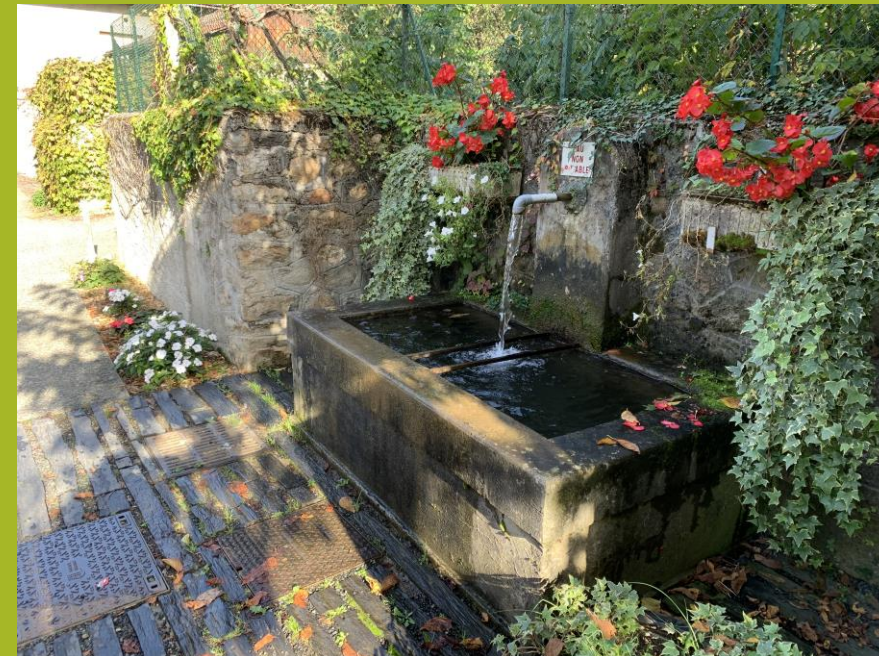




Villes et villages Fleuris



Visite du 17 Octobre 2023

TENCIN

Les points forts de la commune



Patrimoine



Balades et
montagne



Présence de
l'eau



La commune, présentation générale

La commune de Tencin possède une localisation privilégiée aux portes de l'agglomération de Grenoble.

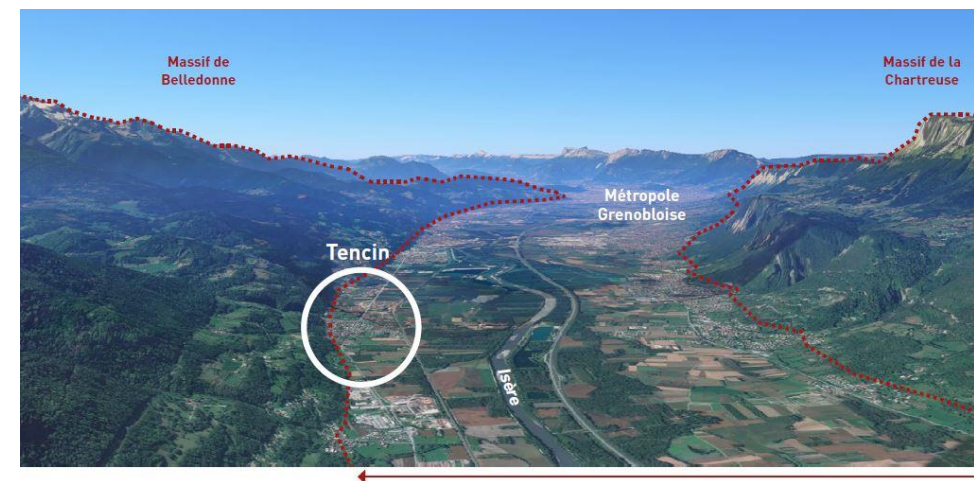
Au nord de la vallée du Gresivaudan, sur la rive gauche, elle se situe le long de la RD 523, entre les communes de La Pierre et Goncelin, pour une superficie de 6,8 km² et 2 271 habitants en 2023.

L'activité agricole y est encore bien représentée et plusieurs entreprises et commerces de proximité y sont installés. Son emplacement, entre Grenoble et Chambéry lui permet de bénéficier d'une certaine attractivité.

La situation de Tencin, au pied de Belledonne, joue dans son développement et lui confère le statut de commune de montagne. Composé de hameaux, le village vit entre plaine et coteaux , avec des paysages variés.

La commune bénéficie d'un environnement naturel de qualité constitué de milieux naturels variés (forêt alluviale, coteaux agricoles...).

Le territoire est concerné par un certain nombre de mesures visant à protéger l'environnement, telles que ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) et zones humides.



Objectifs généraux de la commune :

Ces dernières années ont été marquées par un développement urbain important lié au fait que le PLU de Tencin le permettait et que les communes voisines connaissent un développement plus limité en raison de la présence de risques naturels, de manque d'eau potable, Plusieurs opérations immobilières sont encore en cours de montage.

Depuis 2014, nous menons une réflexion plus approfondie sur les espaces déjà bâtis, et notamment le centre village afin de valoriser le patrimoine architectural, d'aménager le carrefour RD 523 / CD 30 et finaliser le maillage piéton/ cycles.

Dans ce cadre, les élus ont souhaité mener une réflexion de type PLU patrimonial impliquant notamment une identification des éléments bâtis patrimoniaux publics et privés et des éléments du petit patrimoine (murs, fontaine, lavoirs, ...) et l'établissement de prescriptions spécifiques (palette colorimétrique, ...) en concertation avec la population.

Afin de maintenir un cadre de vie et un environnement de qualité, la commune souhaite :

- Classer en zone N les espaces naturels structurants de son territoire et affirmer une protection stricte de la zone naturelle.
- Préserver l'espace agricole qui participe à la qualité des paysages sur la commune et notamment les coteaux qui offrent une qualité paysagère remarquable.
- Affirmer des limites franches entre zones urbanisées et zones agricoles afin de réussir la transition entre ces deux entités.
- Conserver la coupure d'urbanisation au sud de la commune afin de garder une coupure avec la commune de La Pierre. Cette coupure est matérialisée notamment par les jardins familiaux et le corridor écologique perpendiculaire à la RD 523
- Maintenir les ceintures vertes agricoles autour des hameaux de versant : espace de respiration et de valorisation de l'environnement bâti.
- Rendre aux espaces agricoles ou naturels les zones présentant des risques naturels afin d'éviter leur investissement par une urbanisation nécessitant des aménagements lourds.
- Inciter aux économies d'énergie ainsi qu'au développement et à l'utilisation des énergies renouvelables.
- Préserver la ressource en eau et favoriser une gestion économe de celle-ci.

VALORISER LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

La commune souhaite préserver son patrimoine bâti :

- Les éléments patrimoniaux d'intérêt sont représentés sur le plan de zonage et protégés par l'application de l'article L151-19 du CU
- Permettre à l'architecture contemporaine de s'exprimer dans le cadre de la Haute Qualité Environnementale.
- Préserver les éléments du petit patrimoine (murs, lavoirs ...)
- Protéger les espaces verts spécifiques à la zone patrimoniale.
- Par la réalisation d'un PLU patrimonial et donc mise en place d'un secteur patrimonial.



Objectifs généraux de la commune :

REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS POUR PERMETTRE LA CREATION D'UN COEUR DE VILLAGE ET SES LIAISONS AUX QUARTIERS NORD OUEST DE LA COMMUNE

Projet démarré en 2022

Objectifs : ATTRACTIVITE et ACCESSIBILITE

Enjeux environnementaux : Lutte contre les ilots de chaleur, végétalisation (les 3 strates : arbres / arbustes / herbacées, + végétalisation verticale, ombrage, fraîcheur), porosité perméabilité des sols, infiltration dans les espaces verts et dans le sous-sol, durabilité des aménagements (robustesse, adéquation avec les moyens d'entretien), une palette de plantations durable et adaptée.

Un des enjeux technique et environnemental du projet visera à **déconnecter les eaux pluviales des eaux usées** (réseau unitaire ancien). Etudier les techniques alternatives de gestion des EP adaptées au contexte (jardin de pluie, tranchée de Stockholm, revêtements poreux, tranchée drainante enterrée, ...).



Démarche de valorisation

Nos motivations pour l'obtention du Label

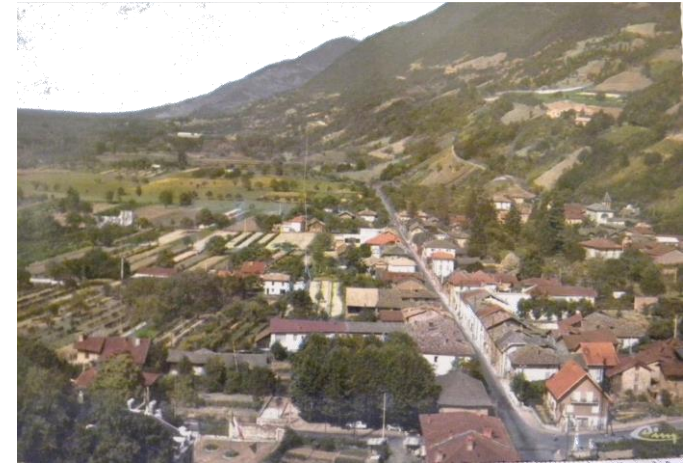
- Commune rurale, nous cherchons à **valoriser notre agriculture et protéger les espaces naturels : mise en place du PAEN (Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces Agricoles Et Naturels périurbains)**. Au bénéfice de tous afin de pérenniser le foncier agricole et naturel et de valoriser les activités de chacun : agriculteurs, forestiers, naturalistes, faune sauvage et promeneurs
- Valoriser notre **cadre de vie : réhabilitations du cœur ancien, en retrait, sans visibilité, il est redevenu un lieu de promenade pour tous**. Nous continuons cette démarche en lançant la rénovation des rues qui suivent, ainsi que le côté Ouest du village dont le projet est en cours de conception (Réalisation débutera en 2022)
- Paysages de plaines et de coteaux dont on souhaite préserver le cadre; les nouveaux projets ne doivent pas entraver les vues sur le patrimoine paysager
- Le manque de centralité du village est en cours de modification: **Réalisation d'un cœur de village (projet en cours de conception et de réalisation voir page 5 et 13)**
- **Anticiper l'arrivée des futurs logements en intégrant les nouveaux usages à la requalification des espaces publics (projet cœur de village)**
- **PLU patrimonial visant à préserver notre architecture patrimoniale** : le château, l'église, la ferme du château, des fontaines (en cours de rénovation), le lavoir (parcours patrimoine), la centrale hydraulique, fresque de l'abbé calés," maisons de maîtres"
- **Forte présence de l'eau** avec canal, ruisseau, Isère, le Merdaret, le lac des Martelles , zone humide avec forêt alluviales
- **Présence de hameaux de montagne** dont le paysage est typique et resté traditionnel que l'on veut mettre en valeur (bassin couvert à restaurer et à fleurir- voir photo page 14)
- Existence **des jardins familiaux** créés en 2014 pour favoriser le lien social dans un quartier d'habitat collectif , avec lesquels on peut envisager des actions associées à la commune: 30 parcelles. Ils ont donné leur accord pour participer au label.

➡ Travail sur l'aménagement paysager et urbain démarré en 2014 et poursuivi à ce jour par la continuité des rues alentours

➡ On cherche à rénover de façon authentique en accord avec les matériaux locaux et notre patrimoine

➡ Attraction touristique: zone aquatique (le lac des martelles), parcours patrimoine, sentier de randonnée et ballade familiale, possibilité d'un parcours canyoning labellisé FFME

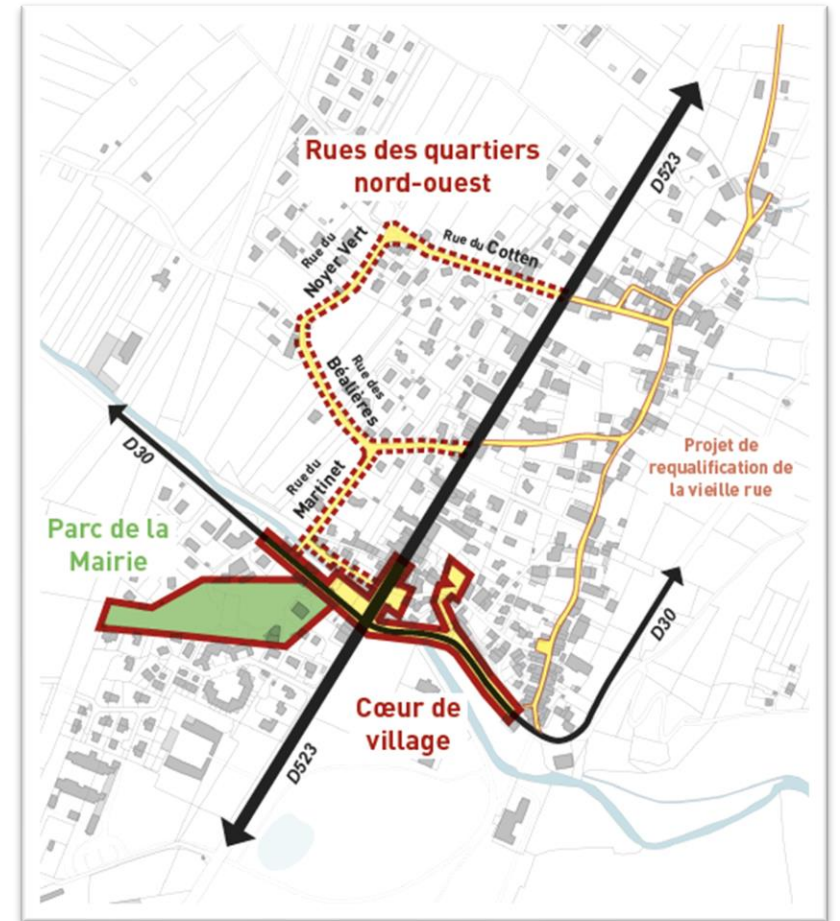
➡ Plan de fleurissement de la commune associé à une stratégie de gestion différenciée à mettre en place de façon pérenne



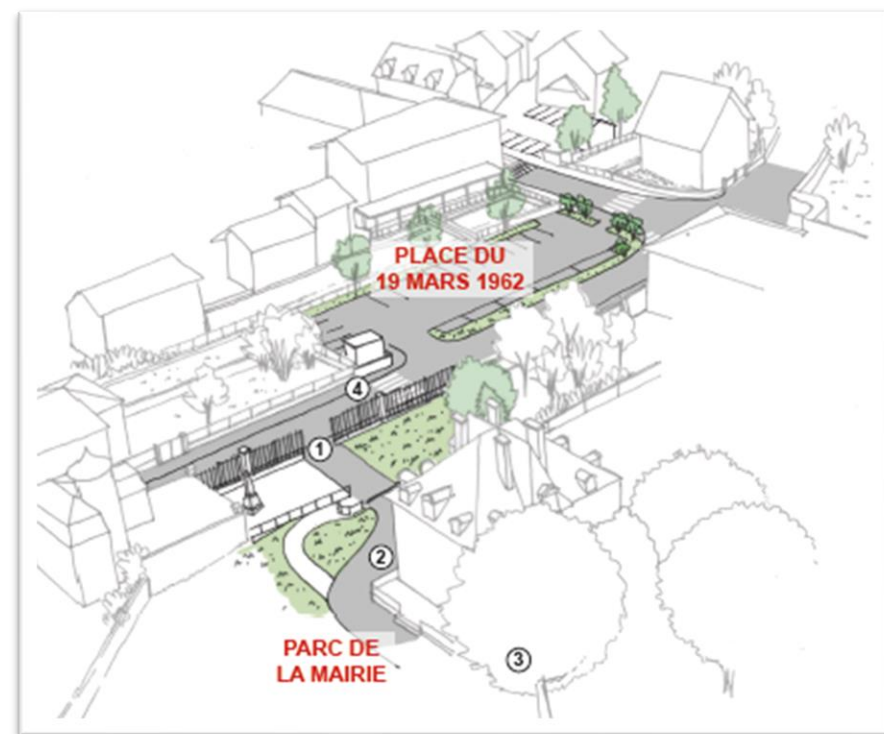
Cœur de village d'autrefois...

Démarche de valorisation

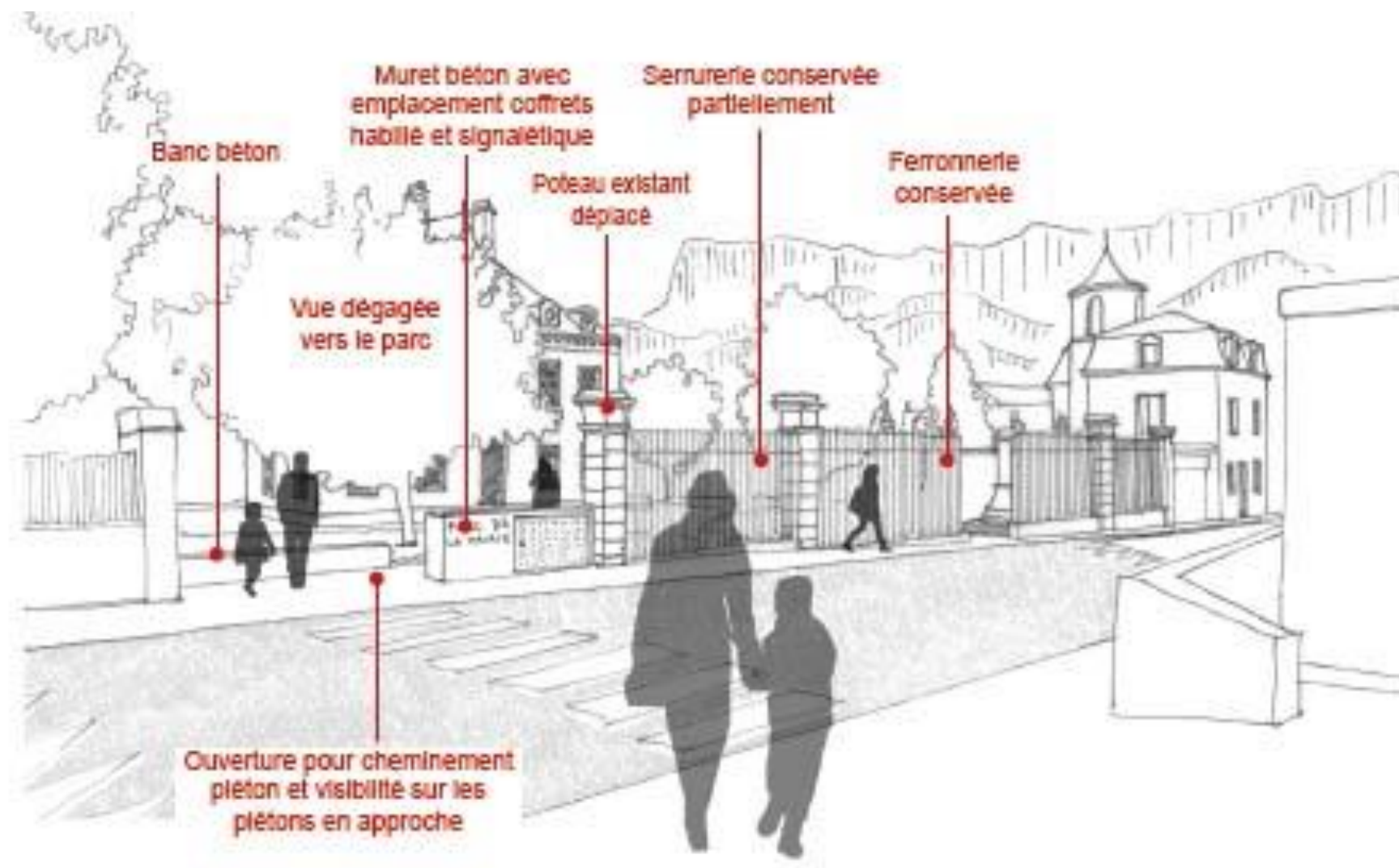
Projet CŒUR DE VILLAGE







Croquis réalisés par l'Atelier des Cairns



Croquis réalisé par l'Atelier des Cairns

Favoriser le lien social

Les jardins familiaux, Conseil municipal des enfants ...



Les jardins familiaux: 30 parcelles, ont été créés en 2013, initiés par la commune et l'association Grésiterra. Cette dernière s'était formée suite au projet de gravière qui était prévu dans la plaine.



Le 1er CME a été créé en 2009, les mandats sont de 2 ans, les élus font partie des classes de CE2, CM1, CM2 et collège pour le dernier mandat qui s'est terminé en 2020.

Photos des réalisations CME : cheminement du parc de la mairie, fabrication et pose de nichoirs dans les arbres du village avec l'aide de la LPO (ligue de protection des oiseaux)



Favoriser le lien social

Balades Villes et villages fleuris

Dans notre logique de réflexion sur le village et son embellissement nous avons choisi d'intégrer la population à ce travail et de leur présenter notre projet.

Sous la forme de balades, ces moments de convivialité et d'échange nous ont permis de mettre en évidence certains sites pouvant être végétalisés, fleuris ou arborés, mais également de noter quelques inquiétudes parfois ou mécontentement de certains habitants sur des points de sécurité routière, d'entretien ou d'incompréhension...

Très instructives, ces balades ont été appréciées par la population, heureuse de voir les élus et de découvrir notre programme d'obtention du label Villes et Villages Fleuris.

Quelques photos :





BALADE DE PRESENTATION DU LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Partager nos savoir-faire pour une meilleure qualité de vie
Visite des élus dans votre quartier de 18h à 20h

AGENDA :

- 02/05 – Vautravers
Rdv au lavoir.
- 17/05 – Vieille rue jusqu'au rond-point Nord + Vieux passage
Rdv devant le moulin.
- 30/05 – Clos de la Tour + Impasse du Ruisseau + Avenue du Grésivaudan jusqu'au Merdaret
Rdv à l'entrée du Clos de la Tour.
- 13/06 – Lotissement des Cascades + rue du Cotten + rue des Béalières jusqu'à la rue du Martinet
Rdv devant l'ancien arrêt de bus.
- 27/06 – Route du Lac + Grande Terre jusqu'à la plaine de jeux
Rdv devant la mairie.
- 12/09 – Cité Prê Sec + Les dix-quarts + Villas Hermine
Rdv devant les tennis.
- 26/09 – Route d'Hurtières + hameau des Tourettes + allées des Chevaliers, du Roy, de la Reine, de la Tuillerie, du Château + Villas Monteynard.
Rdv derrière U-Express.



Favoriser le lien social

Une commission extra-municipale

Commission extra-municipale du temps long : groupe de personnes représentatif de la population



« Elargir la citoyenneté et la démocratie" associant des représentants de la société civile (association, collectif, délégués de parents avec les élus).

Créée en 2021 cette commission extra-municipale a pour but de représenter la population et de pouvoir travailler sur les projets impactants de la commune. Actuellement, leur travail est de réfléchir à l'emplacement d'un nouveau parking (30 places) dans l'opération « cœur de village ». Parking initialement prévu dans le parc de la mairie. Mais, afin d'impacter le moins possible le poumon vert de la commune, tout en créant du stationnement, cette commission a pour mission de chercher et d'analyser différentes implantations et de les présenter au conseil municipal.

Cette commission a également travaillé sur la modification du PLU afin de réguler l'implantation des ICPE et permettre une cohabitation des paysages, des usages et des activités dans la zone agricole.

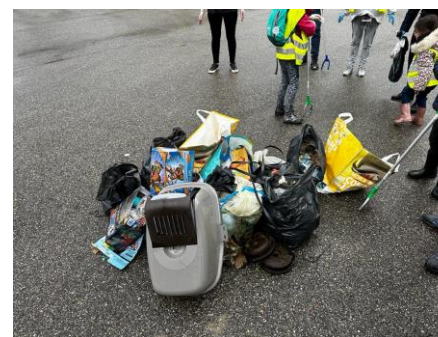


Cette commission participe depuis septembre 2023 à la réflexion sur le label

Favoriser le lien social

Journée interpoubelles

Organisation d'un ramassage citoyen des déchets sur la commune, samedi 1^{er} avril 2023, le rdv était au parc de la mairie.



Groupe scolaire



Parc Pré sec



Parking



Tencin et la place du végétal

Plantations mars 2023



Rond point sud, Le choix des fleurs est fait avec la contrainte de la dangerosité de la localisation. Il faut donc des végétaux qui demandent peu d'entretien.



Parvis de la mairie

- 3 gros bacs surfinia
- 4 bacs fenêtres geranium
- Bassin ipoméé verte, surfinia, begonia big



Rond point Nord



Tencin et la place du végétal

Plantations mars 2023



*Préparation des
parterres pour les
plantations le long de la
départementale. Le
choix des fleurs est pensé
avec une forte
contrainte, celle de la
dangerosité de la
localisation; il faut donc
des végétaux qui
demandent peu
d'entretien.*

Tencin et la place du végétal

Plantations mars 2023

Prairie rustique, mélange de fleurs annuelles et vivaces mais nous n'avons pas l'effet attendu, l'herbe à pris le dessus dans le massif .



Avant (le long de la D523)



Après (le long de la D523)



Tencin et la place du végétal

Diversité des végétaux...

Rond point sud



Gaura pink dwarf



Stipa tenuifolia



verbena bonariensis



miscanthus sinensis
étincelle



muhlenbergia capilaris " mais
n'ont pas résistés à la plantation
tardive "

Rond point nord:



Gaura lindheimeri



Stipa tenuifolia



verbena bonariensis



Gaillardia Chloe



Rudbeckia sullivantii

Tencin et la place du végétal

Diversité des végétaux...

Rond point nord



echinacea purpurea



paillage copeaux de bois

Parterre carrefour « Grande terre »



Rosiers Emera

Avenue du Grésivaudan RD 523:



Prairie rustique, mélange de fleurs annuelles et vivaces

Rue du Lavoir



Gaura lindheimeri



Stipa tenuifolia



Gaillardia chloë



rudbeckia sullivanti



echinacea purpurea

Tencin et la place du végétal

Diversité des végétaux...

Le Lavoir

- Poteau: 1 lonicera henryi copper beauty, 2 clamatis montana mayleen
- Au sol: plantation annuelle impatiens nouvelle guinée qui a souffert d'un arrosage excessif et d'un sol mal drainé , paillage copeaux de bois
- 1 bac pennisetum rubrum, surfinia, ipomé verte



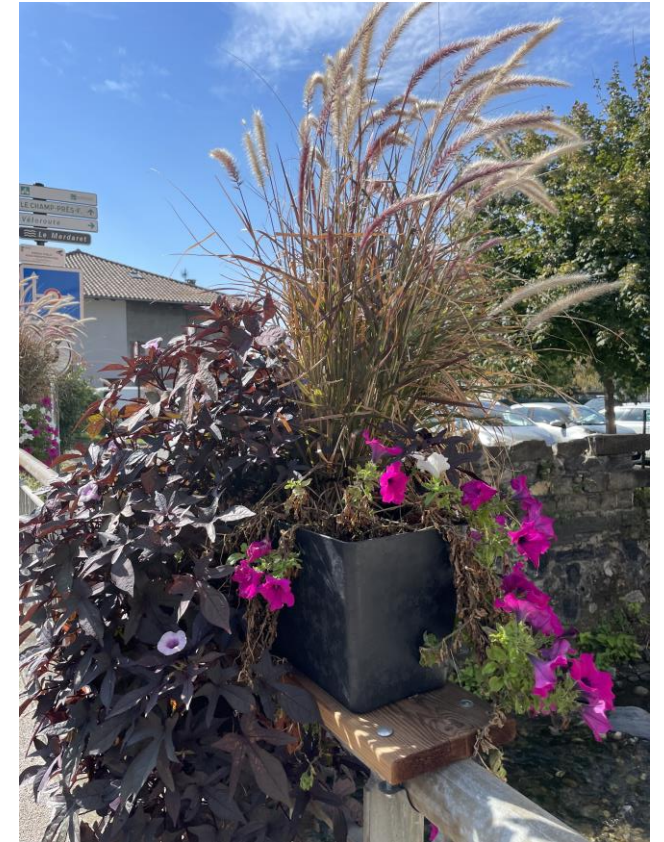
Tencin et la place du végétal

Diversité des végétaux...

Pont du Merdaret (futur cœur de village)

En bacs

- Surfinia
- Pennisetum setaceum rubrum
- Ipomé pourpre



Tencin et la place du végétal

Diversité des végétaux...



La fontaine avant

Le patrimoine fleuri



Le lavoir aujourd'hui...



Le lavoir avant...



La fontaine aujourd'hui...



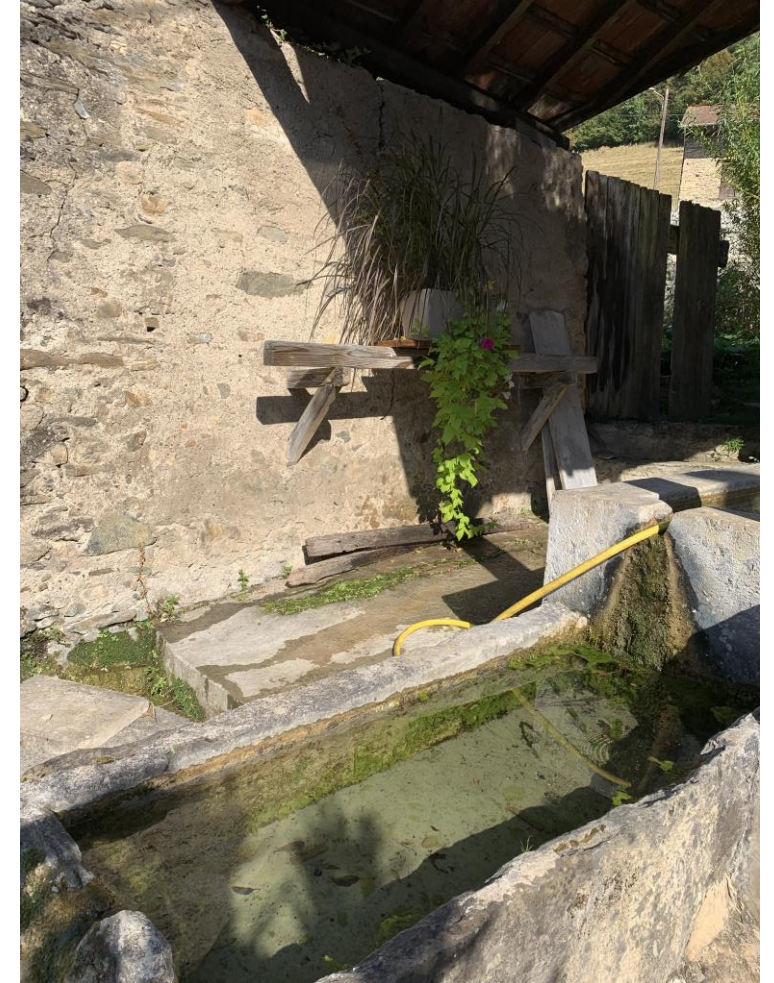
Tencin et la place du végétal

Diversité des végétaux...

VAUTRAVERS (Hameau du village)

En bac

- Surfinia
- ipomé verte
- pennisetum rubrum



Tencin , une histoire d'eau...

Tencin a une histoire locale très forte qui se découvre en parcourant le village. On ne peut pas se balader sans se retrouver à longer un cours d'eau ou faire face à une fontaine. Nombreux sont les points d'eau qui ponctuent le village et font vivre nos rues. Nous avons choisi de les mettre en valeur lors de la réhabilitations du vieux bourg et de ses rues avoisinantes. L'eau fait parti de l'identité de Tencin. Bordée par l'Isère, la majorité de la plaine agricole est devenue casier d'inondation, Tencin se développe en fonction de l'eau et de son lit. **L'histoire du village est liée à l'eau.**

Le Béal :

Ce petit canal prend sa source au niveau de la centrale Hydroélectrique.

Il servait à faire fonctionner la roue du moulin à huile. Il chemine souterrainement sur une grande partie du village pour alimenter de nombreuses propriétés en eau. Les femmes y lavaient leur linge jusqu'à la construction du lavoir.

Il a longtemps servi d'alimentation des bassins publics, de collecteur des eaux usées et de réserve incendie.



Le MERDARET.



Lac implanté au pied de la chaîne de Belledonne, dans un site de pleine nature, sur 13ha à une altitude de 238m. La base de loisirs est dédiée à la pratique du ski nautique, du wakeboard. Beaucoup vont sur le site pour se promener simplement. **Lieu dit « Les Martelles ».**

Tencin , une histoire d'eau...

La centrale hydroélectrique :

Centrale construite en 1916 suite à une autorisation d'exploitation délivrée par arrêté préfectoral le 21 décembre 1915.

La centrale turbine les eaux des torrents du Merdaret, des Batiards et du couvent. Altitude de la prise d'eau située au lieu di « Pontcharrin » sur la commune de Theys: 563m – Altitude de la centrale 263m – Hauteur de chute 300m – Longueur de conduite 2700m.

L'électricité produite est toujours évacuée vers le poste électrique de Villard-Bonnot par une ligne aérienne de 26kw. L'ensemble des installations était utilisé pour alimenter l'usine des anciennes papeteries de France située en contrebas du poste électrique.



Le Merdaret :

Une plage de dépôt à été créée suite à la crue torrentielle du Merdaret du 2 juillet 1987 afin de protéger le village des inondations futures.

Un plan de gestion de la végétation est en cours d'élaboration par le bureau d'études Aquabio. Le ruisseau du Merdaret fait partie des cours d'eau « principaux » que nous leur avons demandé de traiter. Il devrait réaliser son diagnostic d'ici le printemps 2022.



Plage de dépôt

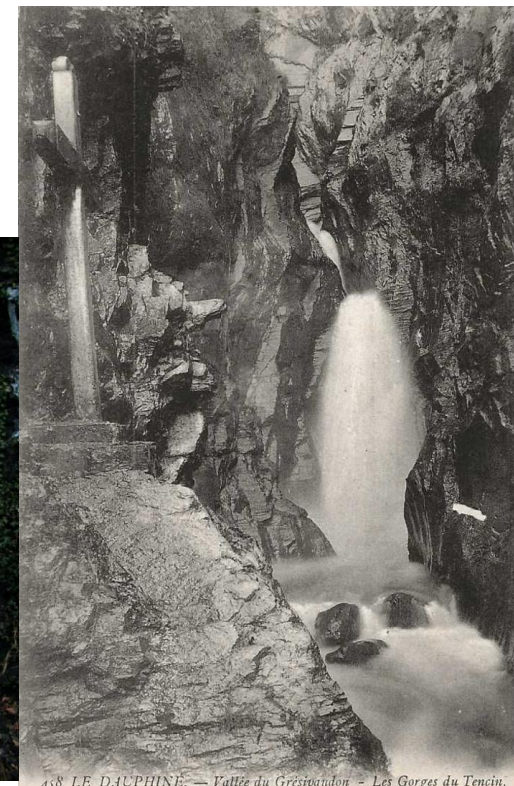
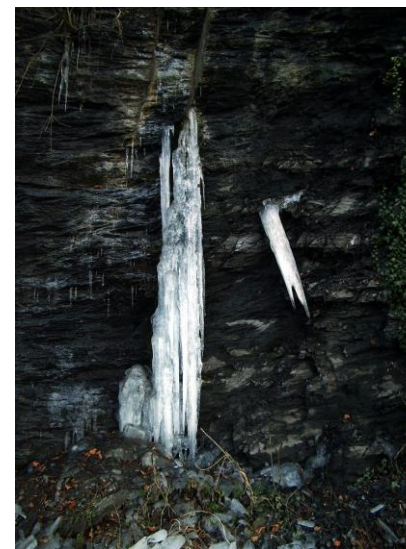


Tencin , une histoire d'eau...



Sortie du Béal dans le village

Fontaine de la place de l'Abbé Calès, alimentée par une source située dans le talus du piémont Est.



Cette cascade est un lieu de promenade que quelques Tencinois "initiés" apprécient.

Sortie du canal dans la rue du cèdre



➡ Le but est de la rendre accessible au plus grand nombre.

Tencin , une histoire d'eau...

Dans le cadre du projet Cœur de village, nous avons choisi de créer une placette sous le tilleul de la rue du Martinet, avec possibilité d'assise ou de contemplation du Béal.

Notre projet de requalification des rues du village, a comme fils conducteur la mise en valeur des arbres remarquables, de la présence de l'eau dans le village, des pieds de murs, et de chaque espace potentiellement naturel.

Se reposer, s'approprier les lieux, écouter et profiter de la nature.

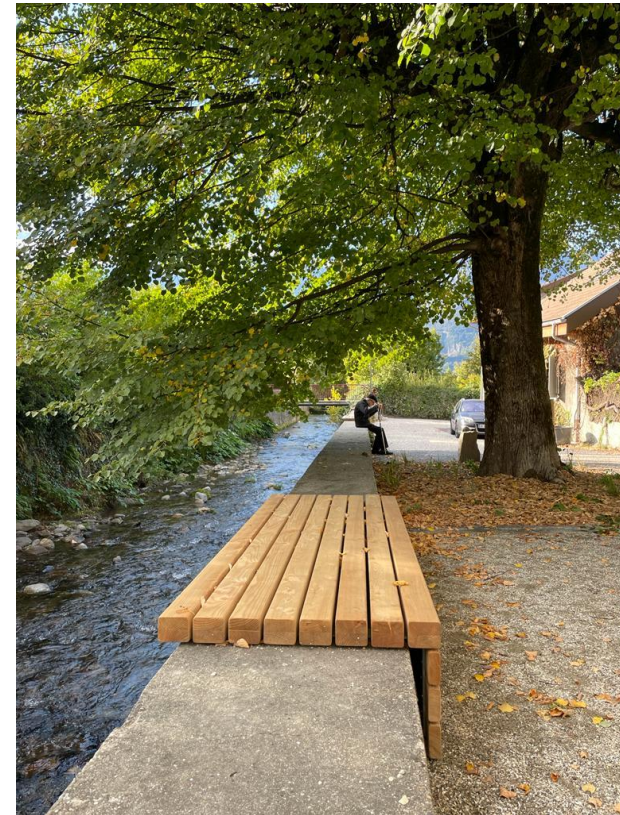
Avant



Avant



Après



Après

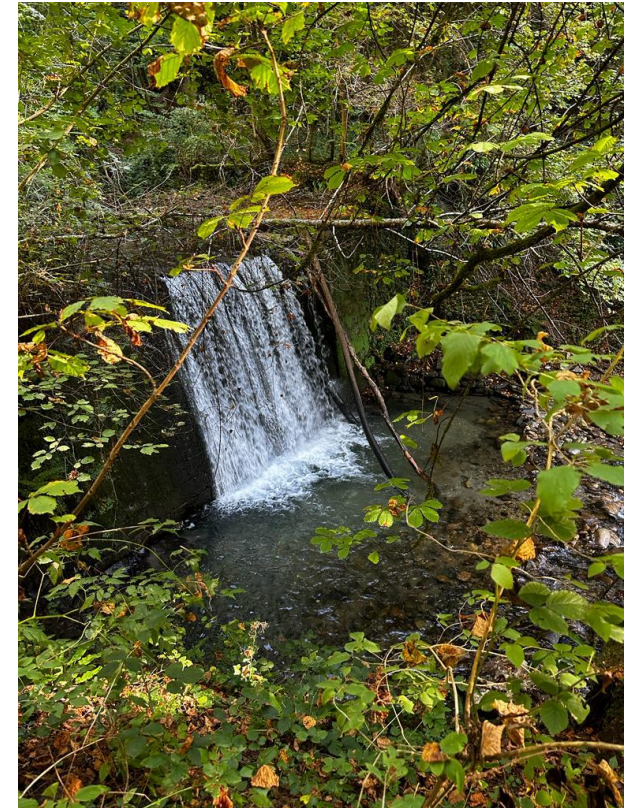
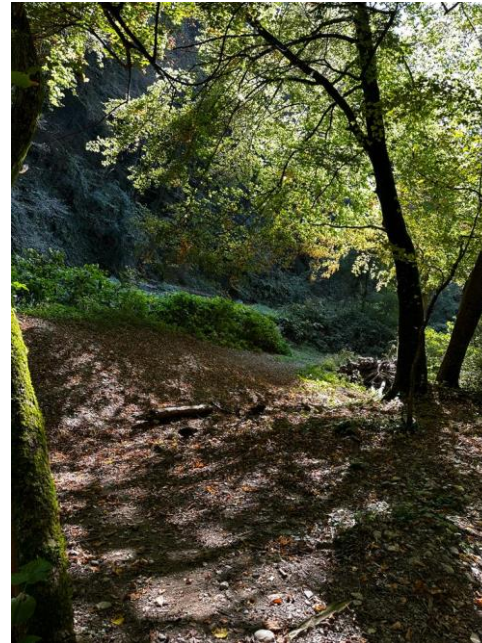
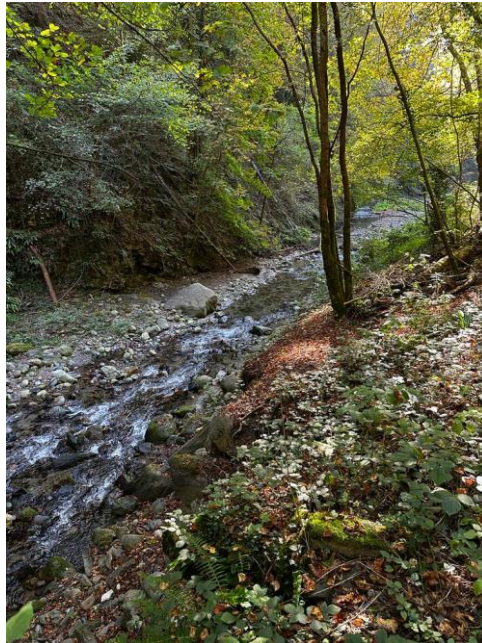
Tencin , une histoire d'eau...

Un site de canyoning...

Le projet d'aménagement de la gorge des hirondelles permettra d'en faire un site de canyoning de qualité.

Il prévoit d'une part de procéder au dégagement des arbres qui encombrent la voie et d'autre part de faire aboutir la sortie de cette voie dans un parc communal. L'acquisition de la parcelle correspondant au futur parc est en cours de finalisation devant notaire.

gorge des hirondelles : http://www.ffme.info/canyon/CANYON_fiche.php?id=1284



Tencin à vélo ...

Toujours avec l'idée de mettre en valeur les cheminements doux, nous avons mis en place une **VELORUE** :
C'est une section de voie appartenant au réseau cyclable, accessible à tout public, confortable et efficace pour les cyclistes.
La vélorue leur offre un espace de circulation mixte et vise à accueillir uniquement un trafic motorisé de desserte locale.



Forte présence de Patrimoine:

La commission développement durable soutient cette année le projet « *Mon territoire d'hier à aujourd'hui* » auprès de 3 classes de l'école élémentaire de Tencin, porté par l'association « Histoire de .. »

Le patrimoine doit être considéré comme une ressource que nous devons préserver pour la transmettre aux générations futures au même titre que les ressources naturelles et énergétiques. Il existe donc un lien entre le patrimoine et la notion de développement durable.

Quand l'Eau et le Patrimoine se rejoignent :

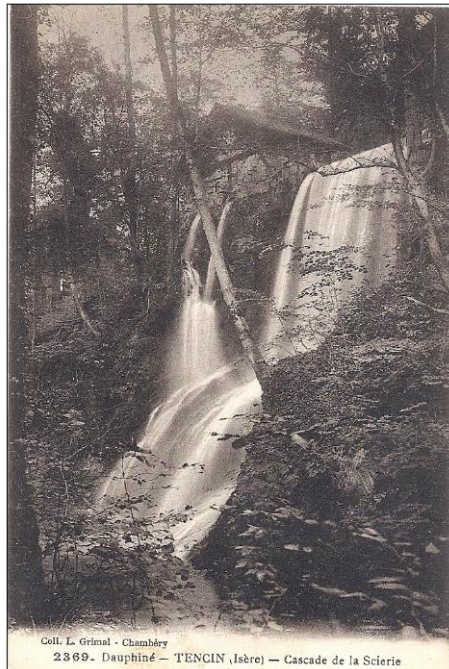
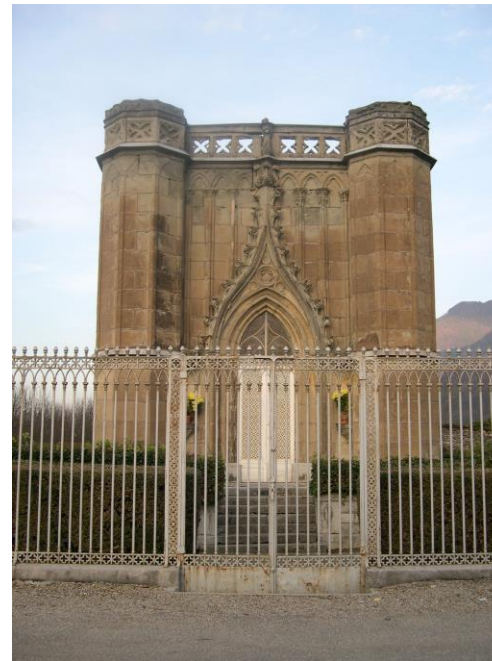
Le Béal servait aussi à l'artisanat et une petite activité de transformation avec un martinet probablement installé "rue du Martinet" ainsi qu'à l'activité d'une scierie qui devait utiliser la force hydraulique.

Le Béal a dû être négocié en rive gauche du torrent avec le château, dès son existence puisque la dernière version des Monteynard datant du XVIII^{ème} comportait une dérivation alimentant un étang permettant à ces dames et damoiseaux aux perruques poudrées de canoter dessus à loisir

La première société de secours mutuel



La chapelle du château



Forte présence de Patrimoine: PLU Patrimonial...

Notre PLU actuel protège notre patrimoine : murs, maisons bourgeoises, granges traditionnelles, arbres remarquables, couleur, matériaux ...

De nouveaux programmes, nouvelles constructions voient le jour et nous souhaitons maintenant intégrer à chaque fois la vision du label dans les projets.

La requalification du vieux village terminé aujourd'hui, se poursuit par la mise en valeur des rues de l'ensemble du « cœur » de Tencin, faisant parti du *projet Cœur de Village* (en cours de conception/réalisation).



Le lavoir de Vautravers



Abbé Calès :

il arrive à la cure de Tencin en 1902, et il ne la quittera pas.

Il est connu pour ses paysages dauphinois. Son sujet de prédilection est la vallée du Grésivaudan, qu'il a peinte au fil des saisons..



Forte présence de Patrimoine: PLU Patrimonial...

Notre PLU patrimonial a été réfléchi pour protéger ce qui fait l'âme du village

*Église Saint Jean Baptiste,
dont la rénovation vient de s'achever*



Le lavoir 2022



Le lavoir octobre 2023



*Vieux passage, inscrit dans notre patrimoine,
atypique, nous le protégeons...*

Une forêt communale :

Une forêt communale est un élément du patrimoine privé de la commune et aussi une composante du patrimoine forestier national, dont l'existence répond à des enjeux d'intérêt général. C'est pourquoi la commune de Tencin a mené une étude sur la zone forestière couvrant la partie haute de son territoire. Cette étude prend en compte les fonctions économique (production de bois), écologique (préservation de la biodiversité, prévention des risques naturels) et sociale (accueil du public) de la forêt.

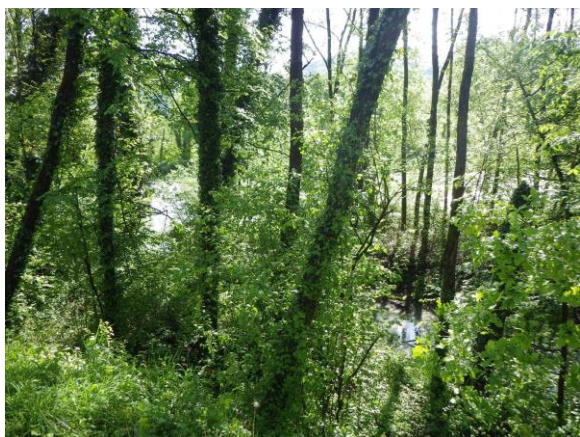
Cette étude a montré qu'il existait un certain nombre de parcelles identifiées comme des biens supposés vacants et sans maître qui pourraient être incorporées au patrimoine communal et constitueraient une amorce de cette forêt communale.

Un travail est donc en cours, avec la communauté de communes et la SAFER pour mener les vérifications nécessaires à cette incorporation.



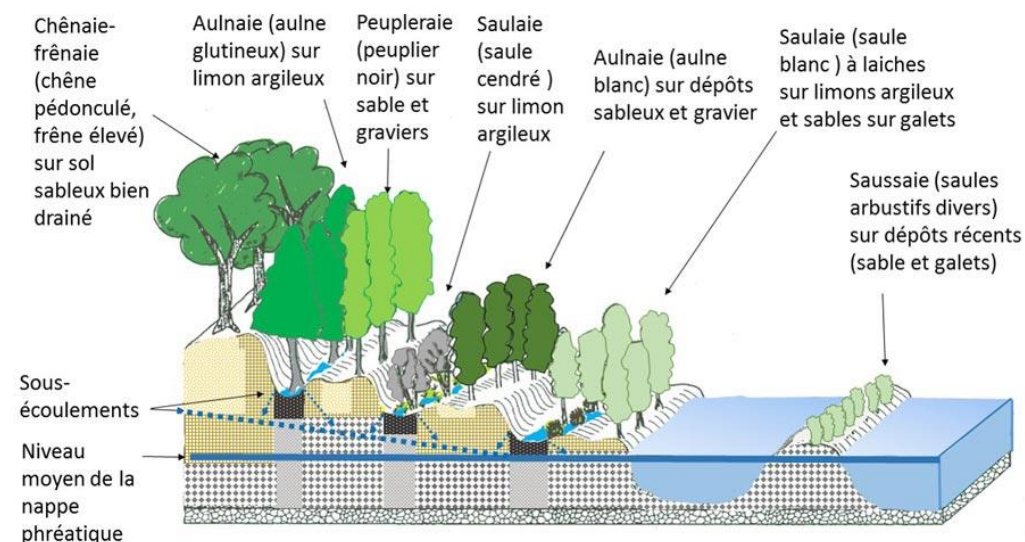
Lieux de balades...

Une Forêt alluviale:



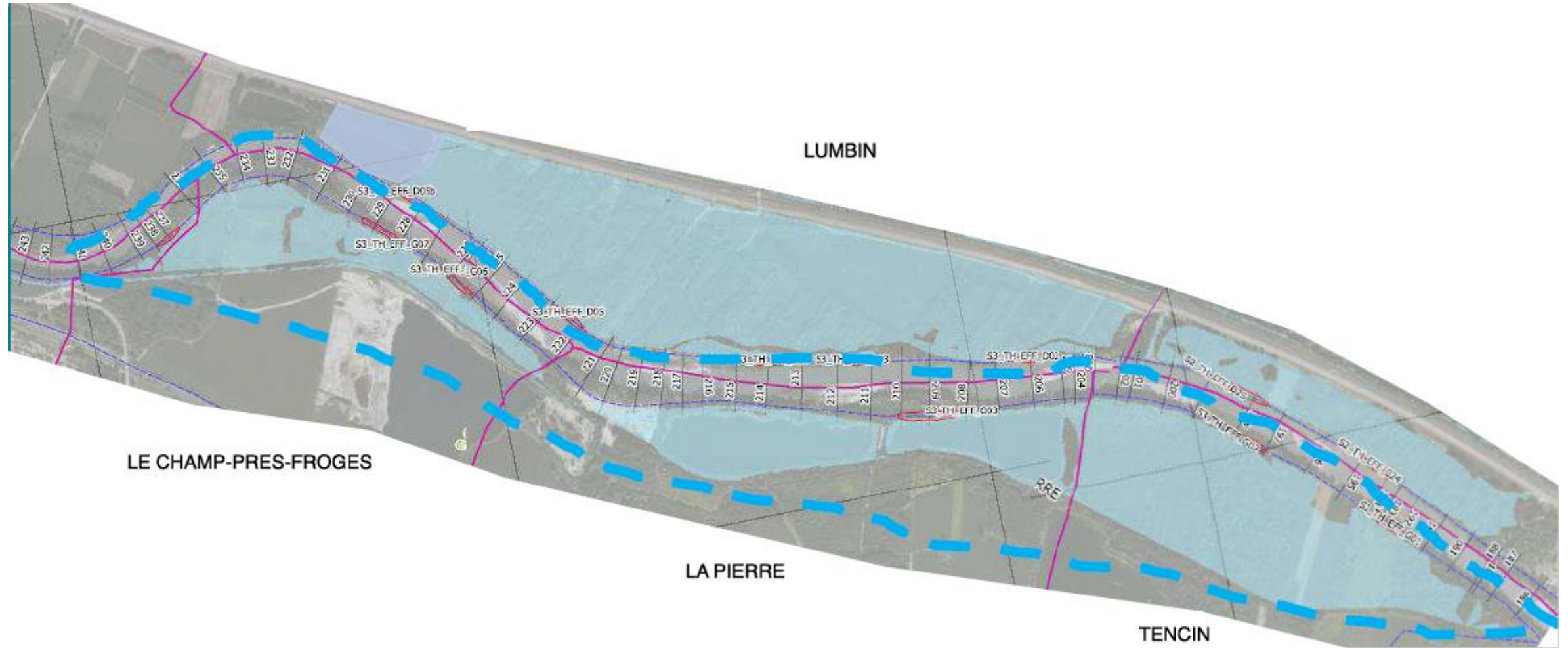
Le Symbhi rajeunit la forêt alluviale en « effaçant » progressivement les digues. De nouvelles habitudes s'imposent pour cohabiter en toute sécurité avec cette forêt qui aura les pieds dans l'eau plus régulièrement.

Cet écosystème prend du temps à se mettre en place et s'équilibrer. Il faut respecter son développement en restant autant que possible sur les sentiers aménagés. Mais les services qu'il rend sont précieux : il permet de réduire l'amplitude des crues et des sécheresses, il participe à l'épuration des eaux et à la recharge de la nappe phréatique, offre un habitat aux végétaux et aux animaux, c'est un corridor de déplacement apaisé pour la faune.



Copyright J. Girel, 2016

Une Forêt alluviale:



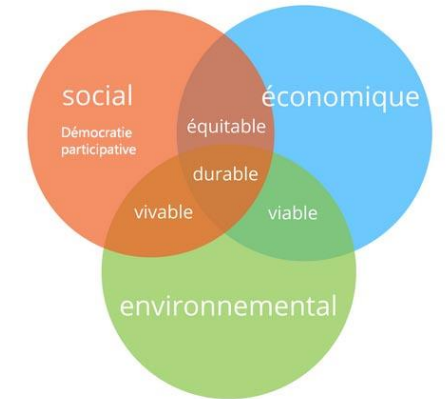
Une commission développement durable

Composée d'élus, cette commission a déjà réalisé plusieurs projets :

- Installation de panneaux solaires sur l'extension de l'école cet automne .
- Mise en place du projet de compostage à la cantine scolaire, un personnel technique est référent
- Programme Watty de sensibilisation à la transition écologique mis en place à l'école de Tencin pour l'année scolaire 2022-2023 (un programme de sensibilisation à l'écologie, pédagogique et ludique).
- Un marché qui est maintenant en place depuis 3 ans, avec **majoritairement de producteurs locaux**.
- Un premier chemin de randonnée, « les hauts de Tencin » pour lequel nous venons de recevoir la signalétique.

Projets en cours

- commune dans le processus BVSM de récupération de Bien présumés Vacants et Sans Maître, avec la SAFER et la communauté de communes du Grésivaudan, en vue de :
 1. Acquisition de parcelles forestières : Pour la création d'une forêt communale
 2. Acquisition de terre agricole. Pour répondre à la demande de jeunes agriculteurs porteurs de projets de maraichage
- Projet d'acquisition d'un terrain permettant de réaliser un parc le long du Merdaret qui serait l'arrivée d'une voie de canyoning
- Suivi du projet de parking de co-voiturage
- Action inter communes pour obtenir la révision du planning de réalisation de la halte ferroviaire de Tencin. A aujourd'hui obtenu le soutien du SMMAG, des communautés de communes du Grésivaudan et de l'agglomération grenobloise. Cette halte sera à l'ordre du jour du prochain comité de pilotage de l'Etoile ferroviaire de Grenoble
- Projet de microcentrale sur l'Isère
- Création d'un périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN)



Plan d'aménagement paysager et de fleurissement

- Volonté de valoriser notre **patrimoine paysager et fleuri**
- **Rendre visible nos chemins de randos pour qu'ils soient visibles de tous**
- Travail sur le **respect de l'environnement et engagement vers une transition écologique** (le "Zéro pesticide" de la commune, préserver et redonner la perméabilisation des sols, travaux prévus à Pré sec: stationnement en Evergreen)
- Projets de la commune réalisés en **concertation avec les habitants, les élus** et les bureaux d'étude
- Mobilier urbain à prévoir, notamment dans le "cœur de village", ainsi que la signalétique du village
- Nous favorisons les modes de déplacement doux : piste cyclable, zone de partage dans le vieux village, volonté d'améliorer les cheminements piétons, et création de cheminements doux / parties du village non reliées entre elles + travaille sur le manque de trottoirs
- Mise en valeur de **conseil municipal des enfants et du « Espace ado » en les associant aux grands projets de la commune**. Les écoles seront de plus en plus associées à ce travail visant à l'obtention du label.
- Chaque commission devra penser ses projets en lien avec le label et la mise en valeur de la commune: **la commission urbanisme en charge des travaux et de l'urbanisme sera la référente**
- Le plan de fleurissement n'est pas encore défini mais nous allons travailler pour que l'ensemble de la commune soit petit à petit adapté aux saisons de façon pérenne. Nous pensons mettre en place des **plantes allélopathiques** notamment, qui ont la particularité de produire des composés biochimiques qui vont entraîner des interactions biochimiques sur les plantes voisines ou avec des micro-organismes, inhibant leur croissance, empêchant la reproduction d'insectes ou bloquant la germination notamment.
- Mise en place récente de référents (élu + technicien) pour les plantes invasives ou allergisantes : Ambroisie, Datura et Raisin d'Amérique.

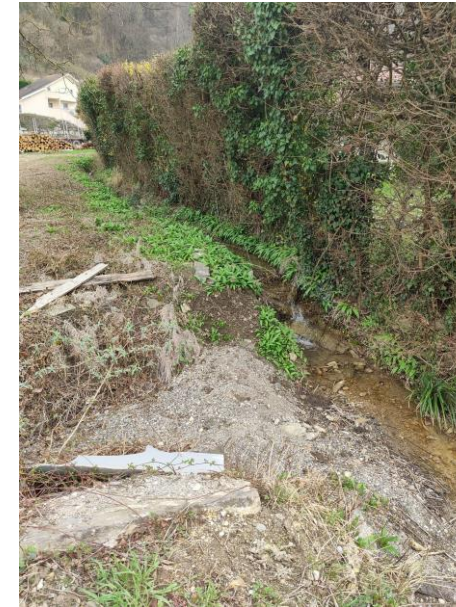
Plan d'aménagement paysager et de fleurissement

- La population sera sollicitée régulièrement, pour nous aider et participer à l'embellissement de leur commune : action de nettoyage (une fois par an peut-être), action avec les jardins familiaux à réfléchir, concours du jardin le plus fleuri, balcon le plus fleuri, le plus beau potager, troc de plantes, actions avec jardins familiaux : grainothèque de la médiathèque / marché de graines anciennes (conservatoire d'anciennes espèces...)
- Nous avons un référent à la renouée du Japon car Tencin est aujourd'hui au niveau 4. Notre référent participe à des réunions et essaie de contenir le développement de cette plante invasive.
- Créer un parcours pédagogique animé par des panneaux d'identité sur les arbres, leurs essences, et les animaux
- Restaurer le passage (chemin + passerelle) assurant la jonction "Rue sous la Tour/RD 523« qui a été détruit lors d'inondation :

AVANT



APRES



The map shows a blue dotted walking route around the village center of Tencin. The route starts at the Mairie de Tencin, goes through the center, and ends back at the Mairie. Key points include the Mairie de Tencin, La Maison Des Travaux Grésivaudan, Tabac presse de Tencin, Le Clos du Coq Rouge, and Le Moulin de Tencin. A scale bar indicates 20 minutes or 1.4 km.

- 

20 min à pieds

MERCI